

UNE TRANSITION JUSTE POUR LES TRAVAILLEURS



UN GUIDE SYNDICAL

“ À l’aube d’une transformation mondiale déclenché par le changement climatique et l’Industrie 4.0.”



QUE SIGNIFIE UNE TRANSITION JUSTE?

L'objectif d'une transition juste est d'offrir un avenir prometteur et optimiste à tous les travailleurs, en particulier à ceux qui travaillent dans des secteurs susceptibles d'être touchés par les efforts visant à limiter les gaz à effet de serre ou par l'introduction de nouvelles technologies.



Une transition juste doit offrir un avenir auquel les travailleurs, leurs familles, les communautés et les cultures dont ils font partie, peuvent croire, en lequel ils peuvent espérer, qu'ils peuvent soutenir et qu'ils s'engagent à réaliser. Nous devons nous battre pour un avenir meilleur.

Le secteur privé a un rôle à jouer dans l'établissement d'une transition juste vers un avenir durable. Les principes des politiques industrielles durables et d'une transition juste devraient être intégrés dans les conventions collectives, en particulier celles des grandes multinationales. Agir de manière responsable est une bonne affaire à long terme.

Cependant, lorsqu'il est question de politiques industrielles durables et de transition juste, il est surtout question de politiques publiques fondées sur l'intérêt public. IndustriALL s'oppose à une vision purement privée d'une transition juste; l'économie de casino a largement contribué aux problèmes actuels et ne fournit aucune réponse à ces questions. Nous n'achèterons pas notre chemin vers la durabilité.

En tout temps, les politiques publiques doivent garantir les principes et droits fondamentaux au travail tels que définis par la déclaration de l'OIT de 1998. Les droits des membres d'un syndicat doivent être protégés et les syndicats doivent exiger une stabilité institutionnelle – la protection du syndicat en tant qu'institution – pendant la période de transition.

Nos exigences sont tout à fait raisonnables, techniquement possibles et abordables.

La transition vers une économie plus propre et plus durable doit être économiquement et socialement juste et équitable pour les travailleurs et leurs collectivités. Les technologies de pointe, l'énergie durable ou les industries plus vertes doivent profiter à tous, pas seulement à une poignée de milliardaires. Au moment où Oxfam rapporte que 26 individus contrôlent autant de richesses que la moitié de la population de la Terre, il ne fait aucun doute qu'un meilleur partage des coûts et bénéfices du changement est nécessaire.

La lutte pour une transition juste appuie et est soutenue par des revendications syndicales de longue date en faveur de solides programmes de protection sociale (soins de santé, sécurité du revenu, services sociaux, éducation).

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est une menace sérieuse pour le bien-être de tous et sa cause principale est l'activité humaine. Les preuves sont irréfutables. Les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ont lancé un avertissement sévère: le monde dispose d'un délai d'environ 12 ans pour agir si nous voulons maintenir le réchauffement planétaire moyen à moins de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et éviter une catastrophe environnementale.

Cet objectif ambitieux est abordable et technologiquement réalisable. Ce qui manque, c'est la volonté politique d'agir et un plan de transition juste pour maintenir une cohésion sociale à travers les transformations nécessaires.



L'ACCORD DE PARIS ET LA TRANSITION JUSTE

En 2015, la vingt et unième Conférence des Parties (COP21) à la Commission-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tenue à Paris (France), a adopté un ensemble de principes pour faire face à la crise du changement climatique. Grâce aux interventions réussies des syndicalistes, l'Accord de Paris exige une transition juste.

L'Accord de Paris s'appuie sur le principe que les pays doivent élaborer leurs propres engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre, mais qu'ils doivent ensuite



La transition vers une économie plus propre et plus durable doit être économiquement et socialement juste et équitable pour les travailleurs et leurs collectivités.



Lorsqu'ils exigent des politiques industrielles durables et des programmes de transition juste, les dirigeants politiques doivent se rappeler que, d'une certaine manière, ils s'y sont déjà engagés en principe.

- Il s'agit d'une exigence clé de l'Accord de Paris sur le changement climatique adopté à la COP21 en 2015.
- Cet engagement fait l'objet de la Déclaration de la Silésie sur la solidarité et la transition juste adoptée à la COP24 en 2018.
- Il est défini dans les Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement viables pour tous.
- L'organisation Principes pour l'investissement responsable explique en quoi consiste l'investissement dans les programmes de transition juste dans son document Changement climatique et transition juste : Guide pour orienter l'action des investisseurs.
- Cet engagement se reflète dans les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les syndicats doivent eux aussi faire face aux changements qui les attendent. L'Industrie 4.0 fait l'objet de discussions, mais qu'en est-il du Syndicat 4.0? Que doivent faire les syndicats pour rester crédibles et pertinents aux yeux des membres actuels et futurs? Les syndicats ne conserveront ni crédibilité ni pertinence en refusant de coopérer entre eux ou en tentant de défendre l'indéfendable.

La durabilité, en particulier sa dimension sociale, est fondamentalement une lutte syndicale. Personne d'autre n'a le mandat ou la capacité de parler au nom des travailleurs, de leurs familles et des collectivités qui en dépendent. Les décisions prises maintenant définiront l'avenir.

suivre leurs progrès et produire des rapports vérifiables. La CCNUCC fera périodiquement le point sur l'ensemble des progrès accomplis et sur la base d'avis scientifiques, conseillera aux États membres de relever le niveau d'ambition de leurs engagements.

La phrase importante, qui apparaît dans le préambule de l'Accord de Paris, stipule que les contributions déterminées au niveau national doivent « tenir compte des impératifs d'une transition juste pour la population active et la création d'emplois décents et de qualité ».

Cette exigence a été considérablement renforcée lors de la COP24 de 2018, à Katowice, en Pologne. La COP24 avait pour but de finaliser le règlement pour permettre la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Une déclaration sur la transition juste a été adoptée, ce qui fut une importante réalisation pour le mouvement syndical.



COP24 · KATOWICE 2018

Cette déclaration témoigne d'un engagement clair de la part des États membres des Nations Unies à assurer une transition juste. Il appartiendra au mouvement syndical mondial et aux autres organisations de la société civile de veiller à ce que les gouvernements tiennent leurs promesses. Une transformation profonde de l'économie s'annonce et, comme l'a dit Tony Maher, président général de la Division des mines et de l'énergie du Syndicat de la construction, de la foresterie, des mines et de l'énergie (CFMEU) d'Australie, « nous pouvons le faire avec justice ou sans justice », tout simplement. C'est à nous de choisir.



INDUSTRIE 4.0

IndustriALL Global Union utilise le terme « Industrie 4.0 » pour décrire un ensemble de technologies et de structures de travail perturbatrices qui transforment rapidement le monde du travail. Il s'agit notamment de la numérisation avancée, de l'intelligence artificielle, des machines interconnectées semi-autonomes, de la robotique avancée, de l'impression 3D, de la nanotechnologie, de la biotechnologie avancée et du travail de plateforme. Ce ne sont pas les technologies elles-mêmes qui posent problème; c'est la logique qui sous-tend leur introduction, dont l'objectif actuellement vise à diminuer les coûts et les normes du travail.

Si nous pouvons guider la mise en œuvre de ces nouvelles technologies, nous pouvons également créer des emplois de qualité, réduire le temps de travail et assurer une meilleure santé et sécurité au travail. Les principales stratégies que préconise IndustriALL pour l'Industrie 4.0 sont les suivantes:

- l'exigence d'une pleine participation des travailleurs aux discussions mondiales, régionales, nationales et à l'échelle des entreprises sur l'Industrie 4.0
- la protection des droits de la personne et des droits des travailleurs, en particulier des droits à l'information, à la formation et à l'éducation, et à la vie privée
- une transition juste pour les travailleurs, leurs familles et les collectivités qui en dépendent, par le biais des transformations

Que nous prenions des mesures contre les changements climatiques ou d'autres crises environnementales, ou que nous adoptions ou non les changements technologiques, ces changements se produiront. Une transition aura lieu. Devant ce fait, nous avons le choix de nous ruer avec violence vers des emplois ou des ressources comme l'eau, l'énergie et les terres fertiles – des mesures désespérées de survie de dernière minute qui négligent complètement les droits de la personne et la protection sociale –, ou de planifier une transition ordonnée et juste qui respecte et protège les travailleurs actuels tout en créant de nouveaux emplois décents au sein d'industries durables.

Une transition juste ouvre la voie à un avenir durable dans toutes ses dimensions sociales, économiques et environnementales. Pour que la transition soit vraiment juste, elle doit tendre vers un avenir optimiste – un avenir que les travailleurs, leurs familles et les collectivités qui en dépendent peuvent soutenir et s'engager à réaliser.

// Pour réaliser une transition juste vers un avenir dans lequel l'environnement est protégé et l'économie est prospère, les travailleurs ont besoin de politiques industrielles durables, assorties de protections sociales fortes et d'un soutien à leur égard, le tout étant guidé par le dialogue social.

CE QUE DEMANDE LES SYNDICATS

Le dialogue social

Nous exigeons d'avoir une place à la table de discussion. Nous réclamons la création de groupes de travail / commissions / tables rondes multipartites sur la transition juste afin d'échanger sur le changement structurel et les emplois, qui soient constitués et financés de manière adéquate. Nous demandons que ces discussions aient lieu à l'échelle des entreprises, ainsi qu'aux niveaux local, national, régional et mondial. Le dialogue social devrait établir des structures et des règles de base:

- une déclaration d'intention selon laquelle l'objectif est de mettre en œuvre des politiques industrielles durables et des programmes de transition juste pour gérer la transformation des industries dans l'intérêt de tous
- la création d'une institution permanente (observatoire national, table ronde permanente, etc.)
- un objectif déclaré de cohérence politique entre les plans locaux, régionaux et nationaux; par exemple, la concurrence entre les villes pour attirer des industries « vertes » ne fait qu'encourager une mentalité de nivellement vers le bas
- la reconnaissance des droits fondamentaux du travail comme principes de base de toute discussion – seuls des syndicats forts peuvent défendre les intérêts des travailleurs dans le cadre de la transformation industrielle qui s'annonce

Des politiques et des plans industriels durables

Nous demandons que des politiques et des plans industriels durables soient élaborés dans le cadre d'un processus de dialogue social dans lequel nous sommes des partenaires à part entière. Les gouvernements et les employeurs doivent mettre en œuvre des politiques industrielles durables sur le plan social, environnemental et économique, à l'échelle des entreprises, ainsi qu'aux niveaux local, national, régional et mondial. Les politiques et les plans doivent promouvoir des industries plus vertes et garantir une transition juste pour les travailleurs touchés par les transformations industrielles. Des politiques industrielles durables sont essentiellement des politiques publiques fondées sur l'intérêt public, bien que les entreprises ont un rôle à jouer en établissant de telles politiques à leur échelle. Les gouvernements doivent s'acquitter de leurs responsabilités en tant que représentants de leurs électeurs.

Des politiques industrielles durables

Toute politique industrielle utilise des mesures incitatives et dissuasives, comme le financement, l'infrastructure et les taxes, pour favoriser certaines industries et en décourager d'autres. Jusqu'à présent, la durabilité des résultats de ces politiques a rarement été prise en compte. Or, des politiques industrielles durables reconnaissent que l'objectif principal devrait être d'établir une base industrielle plus durable, adaptée à chaque nation, région et secteur.

- Des politiques industrielles durables traitent l'environnement, l'économie et la société de manière intégrée. Il faut viser un environnement véritablement durable avec une réduction des gaz à effet de serre, où les anciens sites miniers et industriels sont restaurés et régénérés sur le plan environnemental, où les espèces et les espaces sont protégés, où l'énergie et les ressources sont utilisées avec parcimonie, de manière responsable et circulaire, car il n'y a pas d'emplois sur une planète morte. Des politiques industrielles durables doivent être économiquement viables, accroître l'efficacité et la productivité tout en créant de nouvelles opportunités et en garantissant la création d'emplois. Ces politiques doivent viser une société véritablement durable où le changement

SOMMES-NOUS PRÊTS?

L'Organisation internationale du travail et la transition juste

En 2013, l'OIT a adopté une résolution concernant le développement durable, le travail décent et les emplois verts, et a proposé un cadre politique pour une transition juste. En 2015, l'OIT a convoqué une réunion tripartite d'experts chargés d'examiner, d'amender et d'adopter un projet de principes directeurs établis sur la base d'une analyse approfondie, réalisée par le Bureau international du Travail, des résultats des politiques nationales et stratégies sectorielles de préservation de l'environnement, d'écologisation des entreprises, d'inclusion sociale et de promotion des emplois verts. Cette initiative a été prise dans le but d'influencer les pourparlers de Paris sur le climat, ou la COP21.



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste (titre complet: Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés durables pour tous; numéro d'identification du document de l'OIT: wcms_432864.pdf) identifient neuf points clés pour gérer les impacts des réglementations environnementales potentielles et promouvoir l'évolution des entreprises durables et plus vertes:

technologique profite à tous, où la richesse et la disparité des revenus sont réduites, où les droits de la personne et du travail sont garantis, où les faibles et les marginalisés de la société sont protégés et où les individus, les familles, les communautés et les cultures ont la possibilité de s'épanouir et de prospérer.

- Elles doivent être fondées sur un engagement à l'égard des objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Des politiques industrielles durables doivent garantir que les industries favorisées créent des lieux de travail sûrs et sains où les travailleurs ont le droit de connaître les dangers du travail, de refuser ou d'arrêter d'effectuer des tâches dangereuses et de participer pleinement aux politiques, programmes et procédures en matière de santé et de sécurité.
- Les entreprises, en particulier les multinationales, doivent mettre en place des politiques complémentaires et durables à leur échelle par le biais d'un dialogue social.
- Des politiques industrielles durables au niveau national garantissant une transition juste devront être adaptées aux niveaux régional et local.
- Chaque collectivité devrait avoir un plan d'action spécifique, y compris des plans d'investissement et de développement d'industries à faible émission de carbone, de production et de stockage d'énergie renouvelable et d'amélioration de l'efficacité énergétique.
- Les infrastructures nécessaires, telles que les routes, les chemins de fer, l'eau, la distribution d'énergie (électricité, gaz), les télécommunications et l'accès à Internet, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et les installations de recyclage, l'éclairage, la planification et la gestion des forêts et des terres, la réglementation des émissions et du bruit des installations industrielles, les établissements scolaires et une population active instruite, devront être identifiées, améliorées et développées.
- Les plans régionaux devraient reconnaître les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces auxquelles fait face l'économie locale.

La création d'emplois et l'accès à l'emploi

L'emploi est le moyen principal et privilégié de distribuer la richesse dans la société, en veillant à ce que les individus, les familles et les collectivités aient les moyens de prospérer et de se développer. Par conséquent, la création d'emplois décents doit être un objectif des politiques industrielles durables. Le travail décent est défini par l'Agenda de l'Organisation internationale du travail pour le travail décent et « implique des possibilités de travail productif et offrant un revenu équitable, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté aux personnes d'exprimer leurs préoccupations, de s'associer et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous et toutes ». En cherchant de nouvelles industries et en examinant le potentiel de création d'emplois décents, il faut tenir compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de valeur. Les droits et les normes du travail doivent être respectés dans tous les emplois.

Au fur et à mesure que la société se dirige vers un avenir durable, un grand nombre d'emplois seront créés, mais il ne fait aucun doute que des emplois seront éliminés. Les travailleurs qui occupent les emplois concernés doivent être pleinement indemnisés.

- Si des mesures incitatives sont offertes aux industries du secteur privé, celles-ci devraient plutôt convertir les sites existants en sites de production plus écologiques, ou fabriquer des produits plus écologiques, plutôt que de créer des sites entièrement nouveaux, et ces mesures incitatives doivent être liées à des garanties d'emploi.
- L'objectif devrait être de créer au moins un nouvel emploi décent pour chaque emploi perdu.



For a just
transition
towards a
sustainable
future

- I. Cohérence des politiques et dispositions institutionnelles (spécifiques à chaque pays)
- II. Politiques relatives au dialogue social (et au tripartisme)
- III. Politiques macroéconomiques et politiques de croissance
- IV. Politiques industrielles et sectorielles (emplois verts, emplois décents)
- V. Politiques concernant l'entreprise
- VI. Politiques de développement des compétences (et d'éducation)
- VII. Politique de sécurité et santé au travail
- VIII. Politiques de protection sociale (soins de santé, sécurité du revenu, services sociaux)
- IX. Politiques du marché du travail

- Si un emploi disparaît, le travailleur concerné sera intégré à un nouvel emploi décent, assorti de garanties salariales et d'indemnités, si nécessaire, pour le compenser pleinement.
- Les nouvelles technologies énergétiques, les nouvelles techniques de production, les nouveaux produits, la remise en état, la restauration et la réhabilitation des zones minières et des sites industriels, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, peuvent créer de nombreux emplois. Ces emplois devraient de préférence être mis à la disposition de tous les travailleurs déplacés d'industries non durables.

Énergie

À bien des égards, l'énergie est la clé de tout le casse-tête de la durabilité. La disponibilité d'une énergie suffisante, fournie de manière fiable à un coût abordable et prévisible, permet de résoudre tous les autres problèmes. L'absence d'un tel approvisionnement énergétique ne permet pas d'atteindre la durabilité.

- Le plan énergétique – national ou régional – devrait définir un bouquet énergétique durable pour l'avenir qui garantisse un approvisionnement énergétique sûr à un coût stable et abordable.
- Il faut investir suffisamment dans les énergies renouvelables et dans les technologies durables et à faible intensité carbonique, y compris dans le captage du carbone, afin de créer des emplois décents pour intégrer les travailleurs déplacés ou licenciés dans les industries en déclin.
- Les projets d'énergie renouvelable doivent offrir aux travailleurs un salaire minimum vital, y compris des mesures en matière de santé et de retraite, ainsi que d'autres bonnes conditions de travail.
- Les politiques industrielles durables devraient être prudentes en ce qui concerne les allégations de « technologies de pointe ». Il y aura de véritables percées puisque les investissements dans la recherche et le développement de technologies durables, en particulier dans le domaine de l'énergie, sont à la hausse. Mais de fausses allégations de percées pour obtenir des gains financiers à court terme peuvent aussi être lancées. Toute décision d'explorer des technologies révolutionnaires doit commencer par une évaluation des risques et des impacts – que signifiera la technologie pour les travailleurs, leurs familles et les communautés dans lesquelles ils vivent?

Des programmes d'ajustement du marché du travail

Une transition juste sera différente de tout processus de transition antérieur. Les programmes traditionnels d'ajustement du marché du travail du haut vers le bas sont tout simplement inadéquats et devront être remplacés par des solutions sur mesure et axées sur les travailleurs. Les programmes d'ajustement du marché du travail devraient tenir compte des besoins et des désirs individuels, familiaux et communautaires. Des politiques du marché du travail créatives et axées sur les travailleurs devraient inclure un droit absolu à une éducation et à une formation financièrement et physiquement accessibles, fondées sur les principes de l'apprentissage tout au long de la vie et sur le droit des travailleurs de choisir ce qui répond le mieux à leurs besoins et à leurs désirs. Cela inclurait autant la formation professionnelle offerte par les syndicats, les employeurs et les établissements d'enseignement, que les programmes d'apprentissage et l'enseignement secondaire et supérieur. Si un commis veut apprendre à devenir mécanicien de chantier ou si un mineur désire étudier la musique, il faut l'appuyer parce qu'au bout du compte, la société en bénéficiera.

Une transition juste coûtera de l'argent à mettre en œuvre, mais les retombées sociétales seront énormes. Cela a été prouvé, par exemple, par les avantages incontestables qui ont résulté des programmes de réintégration du personnel militaire



Ces neuf points clés, mais explicitement le point IV, intègrent tous l'Agenda de l'OIT pour le travail décent, pour un travail productif et générant un revenu équitable. Le programme comprend la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, les perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, les droits au travail, y compris la liberté d'association et de participation aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité de chances et de traitement pour tous les hommes et les femmes.

La participation de l'OIT dans le débat sur la transition juste revêt une grande importance. Elle donne pour la première fois au concept une définition acceptée à l'échelle internationale, ainsi qu'une présence institutionnelle au sein d'une agence spécialisée des Nations Unies. Les références à la transition juste dans d'autres textes, comme l'Accord de Paris de l'Agenda pour le développement durable 2030, auront désormais tendance à évoquer automatiquement la définition de l'OIT, même si elle n'est pas spécifiquement mentionnée. Cependant, comme tous les instruments de l'OIT, les Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste doivent être considérés comme un plancher, et non comme un plafond, en ce qui a trait à la définition d'une transition juste.

américain démobilisé après la Seconde Guerre mondiale. La « Déclaration des droits des GI » était effectivement un programme de transition juste pour les soldats, et l'éducation et les autres programmes mis à leur disposition ont contribué à faire de cette période l'une des plus prospères de l'histoire des États-Unis.

Des options existent pour la financer, par exemple en élargissant le mandat des régimes d'assurance chômage. Ce n'est pas une question de coûts, mais une question de priorités et d'équité.

- L'approche sur mesure est la clé. Il doit y avoir un plan et un cheminement adapté à chaque travailleur touché.
- Des mesures doivent être prévues pour réduire l'impact des pertes d'emplois, du gagne-pain et de l'élimination progressive des travailleurs dans les industries. Ces mesures pourraient inclure l'engagement de ne pas licencier les travailleurs pour des raisons opérationnelles pendant une période de transition définie, et un droit de premier refus aux nouveaux emplois créés dans l'économie « plus verte », avec une aide au déménagement et d'autres aides si nécessaire.
- Les droits syndicaux doivent être protégés tout au long des transformations.
- Pendant une période de transition définie, par exemple sur cinq ans, les revenus des travailleurs concernés seront garantis ou pleinement indemnisés.
- Les travailleurs âgés devraient pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée ou d'une transition vers une pension de retraite.
- Les voies d'accès à de nouveaux emplois, exigeant de nouvelles compétences, auprès du même employeur ou d'un employeur différent, devraient être facilitées.
- Les collectivités devraient bénéficier de subventions pour les encourager à développer de nouvelles industries durables.
- La négociation collective a un rôle à jouer aux niveaux local, national et des accords-cadres mondiaux. Des ententes doivent être recherchées pour garantir les droits de transition, afin de conserver, de requalifier et de redéployer les travailleurs concernés auprès du même employeur ou, le cas échéant et dans la mesure du possible, au sein de la chaîne d'approvisionnement, des clients, des filiales et des fournisseurs.





La transition juste et les affiliés d'IndustriALL du secteur des mines de charbon

Le réseau mondial des syndicats des mines de charbon d'IndustriALL s'est réuni à Delhi, en Inde, en octobre 2018, pour intensifier les efforts visant à réaliser une transition juste et défendre les intérêts des mineurs de charbon face aux défis du changement climatique, de l'Industrie 4.0 et des conditions de travail dangereuses. Les filiales d'IndustriALL dans les mines de charbon d'Afrique du Sud, d'Australie, du Botswana, de

Bulgarie, d'Espagne, de Géorgie, d'Inde, d'Indonésie, de Mongolie, de Turquie, d'Ukraine et du Vietnam ont souligné qu'une transition juste, assortie de programmes de protection sociale solides et de politiques industrielles durables, est la réponse pour garantir les emplois des travailleurs du charbon face aux mesures visant à atteindre les objectifs en matière de carbone. Les participants ont déclaré que les gouvernements et les employeurs doivent investir

et déployer des ressources adéquates dans la recherche et le développement de technologies du charbon propre, en tenant compte des capacités et des vulnérabilités des pays ayant différents niveaux de développement économique. Les syndicats ont également souligné la nécessité d'évaluer les impacts des transformations technologiques en cours.

La transition juste et les affiliés d'IndustriALL du secteur de l'énergie



Plus de 200 représentants de 70 syndicats et 50 pays ont exprimé leur détermination commune à exiger une transition juste pour protéger les droits et le niveau de vie des travailleurs alors que l'industrie de l'énergie subit des changements radicaux. Réunis à la Conférence mondiale du secteur de l'énergie d'IndustriALL en juillet 2018, les délégués ont conclu que les syndicats sont les mieux placés pour protéger les travailleurs de l'énergie face aux changements, non seulement en raison des objectifs d'émissions du changement climatique, mais aussi des changements technologiques, de la privatisation, de la précarisation et de la demande croissante en énergie.



Nous devons renforcer le pouvoir syndical, afin d'avoir un siège à la table avec les gouvernements et les entreprises pour créer des politiques industrielles durables à l'échelle nationale qui garantissent une transition juste."

Valter Sanches, secrétaire general d'IndustriALL



Une transition juste et la CSI

La Confédération syndicale internationale (CSI) réunit les centrales syndicales nationales sous une même bannière et représente, à travers elle, quelque 107 millions de travailleuses et travailleurs dans 163 pays. En 2018, lors de son quatrième Congrès mondial, la CSI a approuvé plusieurs références à la

nécessité d'une transition juste:

- Le Congrès déplore les niveaux extrêmement élevés et croissants d'inégalités à l'échelle mondiale et exige une transition juste vers une économie numérique et à faibles émissions de carbone.
- La CSI exige que toutes les transformations dans le monde du travail s'opèrent dans le cadre de

transitions justes.

- Les gouvernements doivent relever leur degré d'ambition et garantir des investissements dans l'emploi et une transition juste.
- La lutte contre le changement climatique exige des investissements dans des technologies durables et à faible teneur en carbone.



La transition juste gagne du terrain au Canada

Le plan d'action du Canada pour la croissance propre et le climat vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en commençant par l'élimination progressive des émissions provenant de la production d'électricité au charbon d'ici 2030. Les syndicats ont milité en faveur du Groupe de travail pour une transition juste pour les travailleurs canadiens du charbon et

les collectivités et en ont pris la direction. Les membres sont des représentants des syndicats et des municipalités, de la société civile et des experts. Le Groupe de travail fera notamment des recommandations au gouvernement sur le sort de 3 500 travailleurs du secteur des centrales électriques alimentées au charbon. Le processus canadien de transition juste prévoit l'élargissement

de l'assurance-emploi, l'offre de prestations de raccordement pour les travailleurs âgés qui prendront leur retraite, des mesures incitatives de formation et d'éducation et une entente de la part des employeurs pour retenir, recycler et redéployer les travailleurs, ainsi que des subventions aux collectivités pour les aider à créer de nouveaux emplois.



Une transition juste est mise en œuvre en Allemagne

Les objectifs climatiques ambitieux de l'Allemagne exigent que 65 % de son énergie proviennent des énergies renouvelables d'ici 2030, et que les émissions soient réduites de plus de 60 % dans son secteur énergétique d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. À l'heure actuelle, les centrales au charbon produisent environ 40 % de l'électricité en Allemagne, mais elles sont responsables de plus de 80 % des émissions de CO2 du secteur énergétique allemand. Ce qui complique encore le plan de l'Allemagne, c'est qu'elle a également l'intention d'éliminer progressivement l'énergie nucléaire, qui continue de fournir environ 10 % de la capacité de production de l'Allemagne, d'ici 2022.

- Les syndicats allemands ont plaidé pour la création d'une commission « Croissance, changement structurel et emploi » chargée d'élaborer un plan pour conseiller ce processus. En conséquence, 40 milliards d'euros seront alloués sur 20 ans au développement régional, y compris aux infrastructures. L'objectif est de veiller à ce que, pour chaque perte directe d'emploi, un nouvel emploi décent soit créé et que, lorsque l'électricité produite à partir du charbon est éliminée du

réseau, elle soit remplacée par de l'énergie renouvelable (ainsi que par les technologies nécessaires de stockage de l'énergie et les améliorations de l'efficacité énergétique). Il y aura un plan et un cheminement pour chaque travailleur directement employé dans les centrales électriques au charbon et les mines de lignite, y compris l'accès à de nouveaux emplois exigeant de nouvelles compétences, un soutien au revenu pendant la période de transition et des prestations de raccordement pour les travailleurs âgés partant à la retraite. Le plan allemand prévoit un engagement à ne pas mettre à pied les travailleurs des centrales électriques et des mines à ciel ouvert pour des raisons opérationnelles. Si un emploi disparaît, le travailleur concerné sera intégré à un nouvel emploi décent et recevra une indemnité forfaitaire pour toute différence de salaire entre l'ancien et le nouvel emploi. Le train de mesures porte également sur la remise en état des zones et des usines minières. Certaines parties de l'accord restent à négocier. L'État allemand garantira les obligations financières des entreprises envers leurs travailleurs, de sorte que si les entreprises font faillite, l'État assumera ces obligations.

- Les syndicats allemands ont une longue histoire de revendication d'une transition juste pour leurs membres. Depuis les 25 dernières années, le syndicat IG BCE et les organisations qui l'ont précédé ont joué un rôle essentiel pour assurer une transition juste, car la main-d'œuvre de l'industrie minière a grandement diminué. Le processus de négociation collective a donné lieu à des ententes novatrices comportant de nouveaux modèles de réaménagement des effectifs.

“ Le modèle de transition juste utilisé dans l'industrie minière allemande est un excellent exemple de la façon dont un tel processus peut être géré par les syndicats. Nous saluons le travail accompli par les partenaires sociaux, en particulier IG BCE, au cours de cette transformation.”

**Kemal Özkan secrétaire général
adjoint d'IndustriALL**



Une transition juste exigée par les syndicats d'Afrique du Sud

Le 17 novembre 2018, les travailleurs du Syndicat national des mineurs (NUM) et du Syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud (NUMSA) sont descendus dans les rues de Pretoria. En colère contre les plans du gouvernement de fermer les centrales au charbon, de privatiser le secteur de l'énergie et d'accorder des contrats d'énergie renouvelable aux producteurs d'énergie indépendants sans plan de transition juste,

ils se sont rendus aux bureaux du gouvernement où ils ont lu leurs griefs.

Irvin Jim, secrétaire général du NUMSA, a déclaré : "Nous exigeons une transition juste, qui garantira que les travailleurs des centrales au charbon risquant de perdre leur emploi à la suite du passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables seront formés et intégrés au secteur des énergies renouvelables."

David Sipunzi, secrétaire général du NUM, a ajouté : "Nous demandons au gouvernement de ne pas mordre la main qui nourrit l'État. Jetez le contrat d'achat d'électricité qui favorise le capital privé au détriment d'Eskom."



Une entente de transition juste conclue en Espagne

Le projet de loi espagnol sur le climat vise à parvenir à un approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables d'ici 2050 et à 70 % d'énergies renouvelables d'ici 2030. Les activités des centrales au charbon et les centrales nucléaires doivent progressivement cesser d'ici 2030. L'Espagne a élaboré un plan en trois parties en accord avec les syndicats des mines et de l'énergie, composé des éléments suivants :

- une transition juste pour les mineurs de charbon et les communautés,
- un programme de réaménagement régional,

- un observatoire national.

Bon nombre de ces travailleurs sont âgés de plus de 48 ans ou comptent plus de 26 années de service et se verront offrir une retraite anticipée. Les jeunes travailleurs recevront une indemnité de licenciement de 10 000 euros, ainsi que 35 jours de salaire pour chaque année de service. Des fonds supplémentaires seront disponibles pour restaurer et régénérer les anciens sites miniers sur le plan environnemental, et les emplois créés dans le cadre de ces travaux d'assainissement seront de préférence attribués aux anciens mineurs. Des fonds seront mis de côté pour améliorer

l'infrastructure des collectivités minières, y compris la gestion des déchets, les installations de recyclage et les usines de traitement des eaux, les services publics (gaz, éclairage), le renouvellement des forêts, le nettoyage atmosphérique et la réduction de la pollution sonore. Chaque collectivité minière aura un plan d'action spécifique, y compris des plans de développement des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que des plans d'investissement et de développement de nouvelles industries.

Une transition juste au niveau régional – État de New York, États-Unis

L'État de New York a lancé un plan visant à créer neuf gigawatts de capacité de production d'énergie éolienne en mer et à moderniser tous les bâtiments publics de l'État. Ce plan a été défendu et soutenu par les syndicats via la coalition Climate Jobs NY. Les projets éoliens en mer offriront les taux de salaire en vigueur, y compris une assurance santé et un régime de retraite, ainsi que d'autres bonnes conditions de travail. Des fonds du gouvernement de l'État seront disponibles pour la formation professionnelle avec les syndicats. Des discussions sont en cours entre certains des promoteurs potentiels d'énergie éolienne et les syndicats au sujet d'accords généraux sur les normes du travail tout au long de la chaîne de valeur de l'énergie éolienne en mer.

Une transition juste au niveau régional – Californie, États-Unis

L'objectif californien d'atteindre 100 % d'énergie renouvelable et propre est soutenu par les syndicats. Une coalition de syndicats et de groupes communautaires plaide pour les transports publics à Los Angeles. L'Assemblée législative de la Californie a lié les subventions pour les véhicules électriques aux bonnes pratiques de travail, toujours sous la pression des syndicats. Des normes de travail décentes feront partie des discussions sur le financement des interventions en cas d'incendies de forêt en Californie.

Une transition juste au niveau régional – Oslo, Norvège, et Vancouver, Canada

Plusieurs villes ont pris des mesures pour intégrer l'idée d'une transition juste au processus décisionnel municipal. L'organisation C40 Cities Climate Leadership Group « regroupe 90 des plus grandes villes du monde, représentant plus de 650 millions de personnes et un quart de l'économie mondiale ». La ville d'Oslo, en Norvège, a lancé la Déclaration d'Oslo sur une transition juste avec le C40, la CSI et la Fédération internationale des travailleurs des transports. Entretemps, la ville de Vancouver a mis sur pied une table ronde sur la transition juste avec la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique et la CSI en 2018.

Une transition juste et les entreprises

L'initiative B-Team, une voix influente de chefs d'entreprise qui croient que les entreprises ont la responsabilité de montrer la voie vers un avenir durable, a élaboré des lignes directrices pour une transition juste au niveau des entreprises. La CSI et son Centre de transition juste ont contribué à son développement. Les lignes directrices décrivent les « considérations pratiques, les étapes et les processus que les entreprises doivent suivre pour assurer une transition juste pour les travailleurs des entreprises et les communautés dans lesquelles les entreprises exercent leurs activités ». La B-Team affirme qu'une transition juste au niveau des entreprises est un plan basé sur le dialogue social avec les travailleurs et leurs syndicats pour réduire les émissions et accroître l'efficacité tout en créant des opportunités et de l'optimisme pour les travailleurs et les communautés qui en dépendent. L'équipe B-Team estime qu'agir de manière responsable est aussi une bonne affaire.



Une transition juste et le Conseil australien des syndicats

Le Conseil australien des syndicats (ACTU) a publié sa demande d'une transition juste pour les travailleurs des centrales électriques alimentées au charbon et les communautés qui en dépendent. L'Australie n'a pas géré les transitions antérieures de manière socialement responsable. L'objectif est d'éviter de répéter cette histoire. En s'engageant à respecter l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'Australie s'engage à assurer une transition juste lorsqu'elle décide de ses contributions déterminées au niveau national.

Le cadre de l'ACTU, qui n'a pas encore été adopté par le gouvernement australien, identifie trois principaux éléments:

- un plan de transition – veiller à ce que la transition de l'Australie soit gérée d'une manière juste et équitable, où les travailleurs et les collectivités touchés reçoivent un soutien pour trouver des emplois sûrs et décents dans une économie énergétique propre
- un plan pour les emplois – axé sur la création de nouveaux emplois dans une économie de l'énergie propre, et
- un plan énergétique – définir un bouquet énergétique durable pour l'avenir qui garantisse un approvisionnement en électricité abordable et sûr



Une transition juste – Initiative des régions minières de l’Union européenne

Dans le cadre d’un projet de recherche, la Confédération européenne des syndicats (CES) a cherché à explorer avec les syndicats ce qui est concrètement nécessaire pour maintenir les activités et les emplois dans le secteur manufacturier, tout en réduisant considérablement les émissions.

Sept études de cas régionales ont été examinées: Yorkshire et Humber au Royaume-Uni, Rhénanie-du-Nord-Westphalie en Allemagne, Asturies en Espagne, région d’Anvers en Belgique, Norrbotten en Suède, Stara Zagora en Bulgarie et Silésie en Pologne. Ces régions présentent des similitudes en matière de patrimoine industriel, de production d’énergie et d’industries manufacturières actuelles. Elles ont chacune leurs propres caractéristiques nationales sur le plan politique, historique ou géographique, mais la décarbonisation à l’échelle prescrite par le cadre politique européen est un énorme défi qui aura des effets majeurs sur leurs industries et leur main-d’œuvre.

L’étude a identifié plusieurs éléments clés du succès :

- Des stratégies régionales pour une transition juste vers une industrie à faible intensité de carbone
- L’accélération du déploiement de technologies de pointe
- La participation des syndicats et des employeurs
- L’investissement dans les compétences
- Le soutien local à la décarbonisation

Une transition juste – une réponse syndicale allemande aux transformations industrielles

Reconnaissant que d’importantes transformations de la production industrielle sont en cours, quatre des plus grands syndicats allemands – ECG (chemin de fer et transport), IG Metall (métallurgie, automobile et travailleurs industriels connexes), IG BCE (mines, chimie et énergie) et IG BAU (construction et bois) – ont convenu de coopérer pour défendre efficacement les droits des travailleurs face aux changements technologiques et sociaux.

Les syndicats qui souhaitent influencer le progrès économique et social doivent collaborer plus étroitement à l’avenir. La base de leur coopération repose sur leur position commune pour une « industrie performante et durable dans une société solidaire ». Elle couvre des sujets tels que l’Industrie 4.0, les énergies renouvelables, l’investissement et la croissance. Les syndicats allemands ont également coordonné leurs revendications pour une transition juste.



UNE TRANSITION JUSTE – UNE IDÉE DONT L’HEURE EST VENUE

Les affiliés d’IndustriALL et ses prédécesseurs ont créé et nommé le concept d’une transition juste, qui s’est depuis répandu dans le mouvement syndical mondial. Lors du Congrès de 2016 à Rio de Janeiro, au Brésil, IndustriALL a réaffirmé son engagement à réaliser une transition juste.

- La transition vers une économie plus propre et durable doit être économiquement et socialement juste et équitable pour les travailleurs et leurs collectivités.
- Le secteur manufacturier connaît et connaîtra une révolution technologique et une numérisation de la production de manière encore plus forte à l’avenir. (...) Bien que ces changements fondamentaux puissent avoir de grands avantages pour les travailleurs, les communautés et les sociétés et améliorer le niveau de vie, IndustriALL n’acceptera pas de transformation sans programmes de transition juste nécessaires pour les travailleurs touchés.
- IndustriALL a décidé d’élaborer une politique industrielle durable ... (et) de faire campagne contre la transformation qui n’inclut pas de justice sociale, alors qu’elle est indispensable, et de transition juste pour les travailleurs affectés.